



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés

CD VILLENAUXE LA GRANDE

BIENVENUE DANS LE MONDE DES BISOUNOURS

Ce jour, le 21 janvier 2021 notre cher pensionnaire M, passe en commission de discipline. Naturellement et bien évidemment au vu des faits reprochés il se voit sanctionner d'un placement en cellule disciplinaire jusqu'au 28 janvier.

Tout semble réaliste pour une fois,,,,,

Mais à la vue de sa sanction notre « acteur M » doit être extrait à l'hôpital. Deux agents et un gradé seront monopolisés,. Vers 1h du matin, l'équipe d'extraction termine sa mission et le détenu M peut ainsi effectuer sa sanction car il n'y a pas d'incompatibilité avec le quartier disciplinaire.

Mécontent « notre acteur M » décide ni plus ni moins que de s'asseoir à même le sol au niveau de la RUE car il n'entend pas effectuer sa sanction . Stupéfait de la situation, le gradé avise l'officier d'astreinte afin de lui faire part de la situation. En moins de 5 minutes et avec accord de la direction la sanction est levée, balayée oubliée.... Le détenu M pourra regagner sa cellule sans passer par la case QD.

Personne ne se déplacera pour rencontrer le détenu ou bien pour accompagner le gradé de nuit dans la décision qui lui sera transmise.

POURQUOI DISCRÉDITER L'AUTORITÉ DES AGENTS?

Notre établissement, le centre de détention de VILLENAUXE LA GRANDE AVEC CETTE DÉCISION, PASSE UN NOUVEAU CAP. LE DÉTENU DEVIENT LE ROI, LES DÉTENUS PEUVENT DONC EXERCER EN TOUTE IMPUNITÉ « JE FAIS CE QUE JE VEUX »

Le S.P.S Demande une certaine prise de conscience, car à travers cet acte l'ensemble du personnel perd toute crédibilité .

Le S.P.S S'interroge sur cette nouvelle vague de laxisme qui pourra entraîner d'autres mouvements identiques des détenus.

Le S.P.S demande plus de fermeté et l'abandon des sanctions à la carte .

Le 22 janvier 2021

Le bureau local

SPS VILLENAUXE LA GRANDE : LE SEUL SYNDICAT 100 % SURVEILLANT